



# Municipalité du Village de Roxton Falls

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 16 JANVIER 2023 À 19H30 EN PRÉSENCE DU PUBLIC

Tenue à la salle du conseil municipal au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents :

Le maire :

M. Jean-Marie Laplante

Les conseillers : M. Daniel Roy

M. Jonathan Bédard Mme Lynda Cusson Mme. Mélanie Valois M. Pierre Larivière

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire

Est absent : Michel Massé

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière

## Moment de réflexion

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

01-01-2023

#### Adoption de l'ordre du jour et de son addenda

CONSIDERANT QUE ce conseil et chaque membre présent qui le compose, acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance et considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués ou ont été rendus disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et son addenda tels que présentés.

Adoptée

02-01-2023

# Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire

Il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 décembre 2022, de la séance extraordinaire du lundi 19 décembre 2022 à 18h30 portant exclusivement sur le budget et le PTI et la séance extraordinaire du lundi 19 décembre 2022 à 19h00.

\*Une quinzaine de personnes sont présentes dans l'assistance concernant deux demandes présentées par Projet Espace Roxton. Le maire demande aux élus s'ils acceptent de délibérer et de prendre une décision concernant le point #26.1 et #26.2 de l'ordre du jour, à ce moment de la séance. Tous les élus acceptent de traiter immédiatement de ces deux points de l'ordre du jour, avant de poursuivre l'ordre régulier de l'ordre du jour.

03-01-2023

Projet Espace Roxton : demande d'appui dans le cadre d'une démarche auprès du Programme de Préparation à l'investissement du gouvernement du Canada

CONSIDÉRANT QU'en début d'année 2022, la Fabrique de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste de Roxton Falls avait informé la Municipalité du Village de Roxton Falls et la Municipalité du Canton de Roxton, qu'elle n'avait plus les ressources financières nécessaires pour subvenir aux besoins d'entretien de l'église;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique consultait alors les municipalités afin de valider un intérêt potentiel à acquérir le bâtiment et qu'à la suite d'analyses financières, les deux administrations municipales ont fait le choix de ne pas se porter acquéreur du bâtiment, afin de ne pas alourdir le fardeau fiscal de leurs citoyens;



# Municipalité du Village de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QU'un regroupement de citoyens s'est alors mis sur pieds, l'organisme Projet Espace Roxton, lequel s'est donné la mission d'assurer la survie de ce bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Projet Espace Roxton s'adresse aujourd'hui au conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls afin d'obtenir un appui, dans le cadre d'une démarche réalisée pour avoir du soutien financier au *Programme de Préparation à l'Investissement du gouvernement du Canada*, dans le but de développer un espace multifonctionnel dans l'église de Roxton Falls.

CONSIDÉRANT QUE la démarche orientée vers ce programme (PPI), réalisée dans le cadre de la mission que s'est donnée l'organisme de développer un espace multifonctionnel dans l'église de Roxton Falls, vise à effectuer une étude d'avant-projet technique en architecture pour la transformation de l'église en espace multifonctionnel, ainsi qu'une étude de marché;

CONSIDÉRANT QUE les démarches entreprises par Projet Espace Roxton auprès du Programme de Préparation à l'Investissement sont essentielles, afin d'établir clairement ce qu'impliquerait un projet de transformation de ce bâtiment d'intérêt patrimonial en bâtiment multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial que l'organisme Projet Espace Roxton puisse bénéficier d'une analyse indépendante et orientée sur une vision à long terme des coûts liés à une transformation, ainsi que des frais annuels récurrents liés à l'entretien général du bâtiment.

CONSIDÉRANT QU'une planification des dépenses de réparations à la structure, telles qu'identifiées dans le « Carnet de santé de l'église Saint-Jean-Baptiste » (expertise en architecture/ingénierie commandée par la Fabrique et réalisée par Nadeau Blondin Lortie, Architectes en 2021), est également fondamentale à considérer dans la planification budgétaire globale;

CONSIDÉRANT QU'aucune aide financière n'est prévue par les municipalités et que le soutien financier du PPI est essentiel à l'accomplissement de cette phase de démarrage de la mission que s'est donné l'organisme Projet Espace Roxton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson Secondé par Pierre Larivière Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

- Dans la perspective énoncée, la Municipalité du Village de Roxton Falls appui Projet Espace Roxton, dans ses démarches réalisées auprès du Gouvernement du Canada, pour l'obtention d'une aide financière au Programme de Préparation à l'Investissement, afin d'effectuer une étude d'avant-projet technique en architecture pour la transformation de l'église de Roxton Falls en espace multifonctionnel, ainsi qu'une étude de marché.

Adoptée

04-01-2023

<u>Projet Espace Roxton : demande pour la citation de l'église Saint-Jean-Baptiste de Roxton Falls</u>

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Projet Espace Roxton adresse une demande à la Municipalité du Village de Roxton Falls, afin que l'église St-Jean-Baptiste de Roxton Falls et son terrain en façade, soit cité dans un règlement adopté en vertu de l'article 127 de la *Loi sur le patrimoine culturel*;

CONSIDÉRANT QU'avant d'entreprendre un tel processus, le conseil municipal est d'avis que les orientations concernant la ou les nouvelles vocations vouées à l'église doivent être connues et qu'un projet précis de restructuration viable soit également établi;



#### Municipalité du Village de Roxton Falls

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande de citation pour le moment, soit tant qu'il n'y aura pas d'analyse complétée quant à la viabilité d'un projet de transformation précis de l'église en espace multifonctionnel et de reporter à une séance ultérieure, l'analyse d'une telle citation.

Adoptée

05-01-2023

#### Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les élus se déclarent satisfaits des documents présentés séance tenante, en regard avec l'adoption et le paiement des comptes du mois, comprenant également ceux ajoutés séance tenante, lesquels sont identifiés par une série d'étoile \*\*\* à la suite du montant;

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	72 606.98\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	18 712.39\$
VOIRIE MUNICIPALE	40 925.89\$
HYGIÈNE DU MILIEU	28 112.20\$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	4 557.60\$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	1 703.66\$
LOISIRS ET CULTURE	10 103.72\$
FRAIS DE FINANCEMENT	757.14\$
IMMOBILISATIONS	0.00\$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE JANVIER 2023:	177 479.58\$

Il est proposé par Mélanie Valois

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de janvier 2023 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

06-01-2023

#### Rapport du directeur des travaux publics

Le directeur des travaux publics est absent. La directrice générale fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois de décembre 2022 et de ceux à venir en janvier 2023.

Commande de drapeaux

Une commande sera faite auprès de Lettrage Sercost Inc., pour 10 drapeaux au logo de la municipalité, au coût de 1 264.73\$ tx incluse.

Poste de pompage de la rivière noire

La pompe était en surcharge, la problématique a été réglée et le poste est à nouveau fonctionnel.

Changement d'un moteur à l'usine

Un moteur 15hp pour les aérateurs a été changé à l'usine d'épuration. Il est installé et fonctionnel au 22 décembre 2022.

Calibration du débitmètre

Le débitmètre à l'entrée de l'usine doit être calibré. Une vérification sera faite afin d'obtenir une offre de service d'un fournisseur différent (Avizo réalise normalement la calibration).

Réparation à faire à la camionnette

Des réparations sont à faire à la crémaillère de la camionnette de la voirie, pour une estimation de 1 562.81\$ chez Mécanique Pneus Roxton.

Il est proposé par Jonathan Bédard

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport du directeur des travaux publics et d'autoriser les dépenses qui s'y rapportent.

Adoptée



# Municipalité du Village de Roxton Falls

# Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

#### Rapport annuel 2022 sur l'émission des permis

Une copie du rapport annuel 2022 sur l'émission des permis est déposée. Au total, 88 permis ont été émis pour une valeur de travaux déclarée de 6 002 729\$.

# Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de décembre 2022

Le rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en décembre 2022 est déposé et une copie a été remise à tous les élus.

# Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités

Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

## Première période de questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procèsverbal. Deux personnes sont présentes dans l'assistance.

#### 07-01-2023

# Nomination du maire suppléant pour 2023

Il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Pierre Larivière afin d'agir à titre de maire suppléant pour l'année 2023, lequel rempli les fonctions du maire, en son absence ou pendant la vacance de cette charge, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachées.

Que M. Larivière soit également autorisé à signer les chèques émis par la municipalité.

Adoptée

## 08-01-2023

# Nomination du substitut au maire pour siéger à la MRC d'Acton

Il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Pierre Larivière afin d'agit à titre de substitut au maire pour siéger au conseil de la MRC d'Acton pour l'année 2023.

Adoptée

#### 09-01-2023

Formation des comités municipaux et nomination des représentants municipaux pour 2023

Comitée municipaux nous 2002		
Comités municipaux pour 2023		
(comité à l'interne, pouvoir de recommandation seulement)		
Comité consultatif d'urbanisme	Jean-Marie Laplante, maire Michel Massé Pierre Larivière	
Comité intermunicipal-Service des premiers répondants	Jean-Marie Laplante, maire Lynda Cusson Substitut : Jonathan Bédard	
Finances	Tous les membres du conseil	
Comité intermunicipal relatif à l'entente en matière de gestion des eaux usées avec le Canton de Roxton	Jean-Marie Laplante, maire Lynda Cusson Substitut : Daniel Roy	
Comité de développement	Tous les élus	
Transport routier	Jean-Marie Laplante Pierre Larivière	
Comité de réflexion pour l'église	Tous les élus	



#### Municipalité du Village de Roxton Falls

Nomination des représentants municipaux agissant comme membre du conseil d'administration au sein des organismes suivants;		
Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls	Jean-Marie Laplante, maire Michel Massé Pierre Larivière Substitut : Mélanie Valois	
Régie de Loisirs de Roxton Falls	Jean-Marie Laplante, maire Jonathan Bédard Lynda Cusson Substitut : Daniel Roy	
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM)	Daniel Roy Substitut : Lynda Cusson	
CADIR Inc.	Jean-Marie Laplante	
Maison Jeunesse L'Oxy-Bulle	Mélanie Valois	
Manoir des Mille Fleurs	Daniel Roy	

Adoptée

10-01-2023

### Politique salariale 2023

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale remet aux élus le document intitulé «Politique salariale 2023 », lequel fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique salariale pour 2023, telle que présentée et d'autoriser le maire et la directrice générale à procéder à la signature du document.

Adoptée

11-01-2023

#### Solde des banques de temps au 31 décembre 2022 : adoption

CONSIDÉRANT le tableau présenté par la directrice générale, intitulé «Liste des banques de temps» représentant le solde des banques de temps au 31 décembre 2022 et présentant les montants à payer à chaque employé en fonction des banques de temps de vacances non utilisées;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le paiement des soldes des banques de temps des employés, tel que déjà autorisé et prévu dans les contrats de travail et tel que présenté dans le tableau intitulé «Liste des banques de temps».

Adoptée

12-01-2023

Contributions financières aux différents organismes et autres pour 2023 : fixation des montants attribués et modalités de versement

CONSIDÉRANT la liste intitulée « Municipalité du Village de Roxton Falls – Quotes-parts ou dépenses à ajouter à la liste des comptes- Année 2023 », laquelle prévoit l'ensemble des contributions financières aux différents organismes supportés par la municipalité, quotes-parts et autres, de même que les modalités de versement durant l'année 2023;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jonathan Bédard Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et adopter la liste intitulée « Municipalité du Village de Roxton Falls – Quotes-parts ou dépenses à ajouter à la liste des comptes-Année 2023 » et d'autoriser les dépenses et déboursés qui s'y rapportent.

Adoptée



# Municipalité du Village de Roxton Falls

Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour 2022 : dépôt

CONSIDÉRANT QUE l'article 938.1.2 du Code municipal prévoit le dépôt lors d'une séance de conseil, une fois par année, d'un rapport concernant l'application de son règlement sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose le rapport intitulé « Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2022 » et que ce rapport fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé Mélanie Valois

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents par visioconférence d'accepter le rapport déposé par la directrice générale et intitulé «Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle pour l'exercice financier 2022 ».

Qu'une copie du rapport soit également publiée sur le site internet de la municipalité.

Adoptée

14-01-2023

Corr. \$250a-2123

Liste des contrats de plus de 25 000\$ pour 2022 : dépôt

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport intitulé « Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus avec un même cocontractant, totalisant une dépense de plus de 25 000\$ pour l'année 2022 », déposé en conformité de l'article 961.4 du Code municipal du Québec) ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mélanie Valois

Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents <del>par visioconférence</del> d'adopter le rapport intitulé « Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus avec un même cocontractant, totalisant une dépense de plus de 25 000\$ pour l'année 2022 », déposé en conformité de l'article 961.4 du Code municipal du Québec.

Que ce rapport soit publié sur le site internet de la municipalité, tel que requis pas la Loi.

Adoptée

15-01-2023

Radiation de comptes de taxes impayés (parcelles de terrain non transférées-résiduel de lot après rénovation cadastrale

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose un rapport démontrant 6 lots dont les taxes demeurent impayées puisqu'aucun propriétaire n'en réclame officiellement la propriété;

CONSIDÉRANT QUE des taxes impayées demeurent au solde depuis de très nombreuses années;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale souhaite également connaître la position du conseil concernant le traitement à accorder à ces lots « abandonnés » ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de valider la possibilité de procéder à la radiation des taxes et des intérêts cumulés à ce jour au compte des 6 lots présentés et de procéder à une vérification auprès de la conseillère juridique de la municipalité, afin connaître la procédure à suivre pour régulariser le statut de ces lots « abandonnés ».

Adoptée



16-01-2023

Taux d'intérêt pour les taxes impayées pour 2023

N° de résolution ou annotation CONSIDÉRANT QUE le taux d'intérêts pour les taxes et comptes impayées envers la municipalité était fixé à 12% pour 2022;

Municipalité du Village de Roxton Falls

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de maintenir le taux d'intérêt pour les taxes et les comptes impayés à 12% par année pour 2023.

Adoptée

17-01-2023

Projet d'installation de plaque de numéro civique : demande à présenter au FSPS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls souhaite présenter une demande de soutien financier dans le cadre du FSPS-Volet local, pour un projet d'installation de plaque de numéro civique sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à installer, sur chaque propriété de la municipalité, un poteau avec une plaque indiquant le numéro civique associé à la propriété, afin de faciliter le travail de repérage des adresses, particulièrement lors des interventions des services d'urgence qui doivent répondre rapidement aux appels;

CONSIDÉRANT QUE le projet, estimé à un montant total de 14 195\$, comprend une participation financière pour 1 470\$ en mise de fonds et un montant de 1 470\$ en valeur de la main d'œuvre mise à contribution pour la réalisation du projet, représentant 20% de contribution totale au projet;

CONSIDÉRANT QU'une contribution au FSPS-Volet local, est sollicitée pour un montant de 11 255\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière au FSPS-Volet local, pour un montant de 11 255\$ à même l'enveloppe locale de la Municipalité du Village de Roxton Falls.

Adoptée

18-01-2023

Entretien des pelouses pour la saison 2023 : suivi des offres de services

CONSIDÉRANT les offres de services reçues par Paysagement Benoit et Frères Inc. et de Service Roger;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service reçue de Service Roger, au montant de 6 600\$ sans taxes, retient l'attention du conseil;

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour du contrat sera effectuée afin d'identifier clairement les engagements de l'entrepreneur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat d'entretien des pelouses pour la saison 2023 à Service Roger, au montant de 6 600\$ sans taxes, sur présentation et signature du contrat et en vertu des conditions émises par la Municipalité. Qu'un ajustement du prix soit demandé afin d'ajouter l'entretien de la pelouse au 190, rue Notre-Dame (en plus de la partie du parc Martin Deschamps).

Adoptée

19-01-2023

Rue Richard : acquisition du cercle de virage appartenant à M. Luc Richard

CONSIDÉRANT l'offre de services transmise par Me Maxime Belval, notaire à Acton Vale, au montant de 1 330\$, visant la transaction à intervenir entre la municipalité et M. Luc Richard pour l'acquisition du lot # 6 516 559, constituant le cercle de virage de la rue Richard;



# Municipalité du Village de Roxton Falls

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de Me Maxime Belval, notaire à Acton Vale, au montant de 1 330\$ incluant taxes et déboursés, dans le but de précéder à l'acquisition du lot #6 516 559 appartenant à M. Luc Richard, dans le but d'y aménager un rond de virage pour la rue Richard. Que le maire, M. Jean-Marie Laplante et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Julie Gagné, soient par la présente résolution désignés afin de signer l'acte notarié et tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

20-01-2023

# Projet de construction d'un espace sanitaire/génératrice : suivi

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction d'un espace sanitaire/génératrice sera dans un bâtiment séparé de l'hôtel de ville, plutôt que dans un agrandissement attaché au bâtiment existant;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire préparer un plan par un professionnel pour ce projet, dans le but d'obtenir des offres de services de la part d'entrepreneur général pour la construction du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE ce bâtiment accessoire, d'une superficie approximative de 10 pieds par 10 pieds qui va abriter une salle de bain accessible au public et une section réservée à la génératrice en plus d'un appentis (10 pieds par 10 pieds) qui pourra accueillir une ou deux tables à pique-nique pour les utilisateurs du parc;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur des travaux publics à trouver un technologue dans le but de faire préparer les plans nécessaires à la construction d'un bâtiment accessoire destiné à accueillir une salle de bain accessible au public, une espace pour l'installation de la génératrice ainsi qu'un appentis pour l'installation de quelques tables.

Adoptée

21-01-2023

Parc Martin Deschamps (stationnement face à la caserne) : bail de location à renouveler avec Stéphane Béland et Stéphanie Levesque

CONSIDÉRANT QUE le bail conclu avec Stéphane Béland et Stéphanie Levesque, propriétaires de l'immeuble situé au 190, rue Notre-Dame, concernant l'utilisation du parc et du stationnement situé face à la caserne (lot #3 843 053), est à échéance et qu'il est pertinent de le renouveler pour maintenir l'accès à ce lieu;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires sont disposés à renouveler ce bail pour l'année 2023, au loyer de 1 200\$ par année, à la condition que la municipalité prenne en charge l'entretien complet des gazons pour toute la propriété;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien du gazon de la partie du parc est déjà assurée par la municipalité et qu'il s'agit seulement d'ajouter une bande de gazon en avant de l'immeuble et du côté de la propriété qui est située sur la rue de la Rivière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jonathan Bédard Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les conditions de renouvellement du bail relatif à l'utilisation du stationnement et du parc situé sur la propriété de M. Stéphane Levesque et Mme Stéphanie Bélan, selon les modalités connues et établies en plus de l'entretien du gazon de toute la propriété.

Adoptée

22-01-2023

Maison jeunesse L'Oxy-Bulle de Roxton : demande d'aide financière de 7 000\$ pour 2023

CONSIDÉRANT QUE la Maison jeunesse L'Oxy-Bulle de Roxton demande le renouvellement de l'engagement financier de la municipalité en présentant une demande d'aide financière de 7 000\$ pour 2023;



# Municipalité du Village de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QU'une rencontre a eu lieu en décembre 2022 avec la direction de l'organisme, afin de connaître l'état de la situation, après la période de pandémie qui est maintenant terminée;

CONSIDÉRANT QUE la reprise des activités est encourageante et que l'organisme entend poursuivre sa mission auprès des jeunes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'aide financière de 7 000\$ à la Maison jeunesse l'Oxy-Bulle pour l'année 2023. Qu'une demande soit adressée afin que l'organisme soumette à la municipalité ses états financiers ainsi que leur budget détaillé de l'année 2023, avant que l'aide financière prévue pour 2023 soit déboursée.

Adoptée

Deuxième période de questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procèsverbal. Aucune question adressée au conseil.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxfon Falls, ce 16 Janvier 2023

23-01-2023

-ormules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-104

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mélanie Valois Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h39.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

rocordinone qui en em p

Jean-Marie Laplante

Maire

Julie Gagné, gma Directrice générale et

Greffière-trésorière

0627

